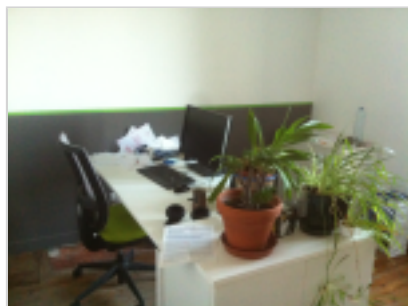


Tiers-lieux

Relais d'entreprises - SAINT-MARTORY



Mars 2018 : La Communauté de communes Cagire Garonne Salat propose à la location un bureau situé au pôle de Saint-Martory.

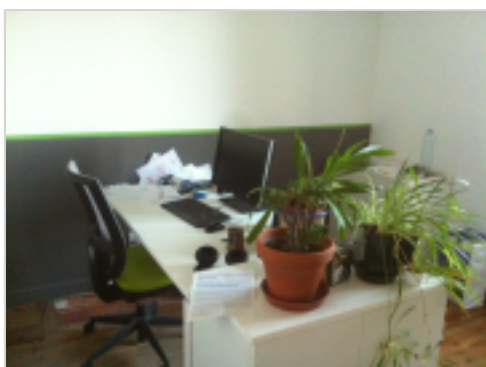
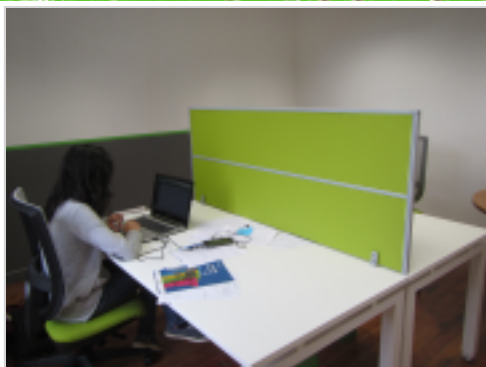
Dans ce « tiers-lieu », on peut venir travailler régulièrement ou ponctuellement et retrouver d'autres télétravailleurs pour recréer une ambiance et des repères de travail et ainsi rompre le risque d'isolement lié au télétravail.

Travailler dans un tiers-lieu proche de son domicile permet aussi de contribuer à la transition énergétique en diminuant la circulation automobile et les mouvements pendulaires.

Le bureau à louer est un bureau individuel, avec accès Internet haut débit filaire et Wifi. Il est équipé d'un placard, d'un caisson sécurisé pour pouvoir y laisser du matériel, est accessible aux personnes à mobilité réduite et dispose d'un parking.

Les locaux sont ouverts de 8 heures à 18 heures du lundi au vendredi. Le locataire pourra bénéficier d'un lieu de convivialité mutualisé avec les autres bureaux du tiers-lieu et de la communauté de communes, ce qui ajoute à la convivialité.





“ ***Pour tout renseignement, contacter la Communauté de communes Cagire Garonne Salat au 05 61 98 49 30.***